

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE URIELLE BATIMENT ET TRAVAUX » en abrégé «  
D.U.B.A.T »

Siège Abidjan Koumassi Non loin du Camp  
Commanclo DONT le LOT SICOGT A 719 km si, Lot SICOGI  
A 719 KM SI, Ilot SICOGI A 719 KM SI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE URIELLE BATIMENT ET  
TRAVAUX » en abrégé « D.U.B.A.T »

Objet : - Production (fabrication de béton allégé,  
coulage de béton cellulaire, formation de murs  
préfabriqués).  
- Électricité industrielle  
- Mécanique industrielle  
- Électricité bâtiment  
-Maintenance des systèmes électriques,  
mécaniques, pneumatiques  
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Koumassi Non loin du Camp  
Commanclou DONT le LOT SICOGT A 719 km si, Lot SICOGI  
A 719 KM SI, Ilot SICOGI A 719 KM SI

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA ATCHOMTCHO HORTENSE  
(COGÉRANT), M ANOH KOUAO ULRICH DE XAVIER  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06502 du 16/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78903/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

